



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8156<sup>e</sup>** séance

Jeudi 11 janvier 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Umarov . . . . .	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
	Chine . . . . .	M. Zhang Dianbin
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Tachco
	Éthiopie . . . . .	M. Alemu
	Fédération de Russie . . . . .	M. Iliichev
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Koweït . . . . .	M. Almunatekh
	Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
	Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

### Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2017/1104)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest**

#### **Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2017/1104)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/1104, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

**M. Chambas** (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole aujourd'hui devant le Conseil pour lui présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2017/1104).

En dépit des progrès qui continuent d'être enregistrés en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment en ce qui concerne les transitions politiques démocratiques et pacifiques, la situation en matière de sécurité dans la région demeure très préoccupante. Au Mali, des terroristes ont lancé contre les bases de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Kidal une attaque complexe qui a coûté la vie à un soldat de la paix. Trois soldats maliens supplémentaires ont récemment été tués par une mine terrestre dans la région de Mopti, ainsi qu'un autre par des terroristes à Niono. Deux attaques distinctes sur des postes de sécurité ont également été signalées au Burkina Faso, près de la frontière avec le Mali. Les attaques au Mali ainsi qu'à l'intérieur de la zone de la triple frontière Mali-Niger-Burkina Faso sont principalement attribuées à des groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique du Grand Sahara.

Au Niger, le nombre croissant d'incidents touchant à la sécurité a obligé le Gouvernement à consacrer 17 % de ses dépenses publiques au secteur de la sécurité en 2018, contre 15 % en 2017. Mais cette décision a déclenché des manifestations dans la capitale nigérienne, étant donné les effets préjudiciables que cette hausse devrait avoir sur la prestation des services sociaux.

Après une baisse notable du nombre d'attaques commises par Boko Haram au cours du premier semestre, le nombre d'incidents est reparti à la hausse depuis septembre de l'année dernière, avec un pic de 143 victimes civiles pour le seul mois de novembre 2017. Le nombre d'attaques dans lesquelles des enfants ont été utilisés comme kamikazes par Boko Haram a quintuplé par rapport à 2016, pour atteindre 135 en 2017. Bien que 700 personnes enlevées par Boko Haram soient récemment sorties de captivité, le groupe continue de kidnapper des innocents, comme en témoigne la récente disparition de 31 exploitants forestiers à Gamboru, près de la frontière avec le Cameroun. Au total, plus de 2 millions de personnes déplacées attendent toujours désespérément que la crise dans le bassin du lac Tchad prenne fin.

La riposte globale de la région pour faire face à la menace posée par Boko Haram doit être appuyée par la communauté internationale. Je salue les efforts fructueux de la Force multinationale mixte et je me félicite de la conférence sur la restauration du lac Tchad qu'accueillera le Nigéria le mois prochain.

Au Sahel, le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) a accompli des progrès notables dans la mise en œuvre opérationnelle de sa force conjointe, notamment en établissant sa structure de militaires de haut rang et un quartier général de la Force à Sevaré, et en menant sa première opération militaire avec les troupes françaises à la fin du mois d'octobre 2017. Conformément à la résolution 2391 (2017), des consultations sont actuellement en cours au sujet de la conclusion d'un accord technique entre l'ONU, l'Union européenne et les États du G5 Sahel sur la fourniture d'un appui opérationnel et logistique à la Force conjointe par l'intermédiaire de la MINUSMA.

Le 8 décembre, à l'occasion d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et des représentants du G5 Sahel à Bruxelles, j'ai souligné que la réponse en matière de sécurité devait être complétée par des mesures pour s'attaquer aux problèmes de gouvernance et stimuler le développement

économique et la résilience de la population du Sahel, telles qu'énoncées dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Au cours des six derniers mois, il y a eu des progrès importants dans les efforts pour revitaliser la Stratégie, notamment grâce à un vaste recensement des activités liées à la Stratégie et à la présentation d'une proposition visant à renforcer la résilience de la population du Sahel durant la troisième Journée annuelle du financement climatique, le 11 décembre dernier à Paris. Un plan d'appui à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel va maintenant être circulé auprès des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, de manière à harmoniser les approches et à mobiliser un appui effectif pour le Sahel, conformément aux priorités nationales et régionales, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063.

Parallèlement, la multiplication exponentielle des conflits intercommunautaires et des conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui ont fait plusieurs centaines de victimes ces derniers temps, doit également être une source d'inquiétude. C'est une bombe à retardement qui, si on y prête pas garde, pourrait avoir des répercussions bien au-delà du simple niveau communautaire.

En décembre dernier, au cours du Comité directeur de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, les pays membres se sont engagés à renforcer la lutte contre le crime organisé, conformément au Plan d'action régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contre le trafic illicite de drogues, la criminalité transnationale organisée et la toxicomanie. En outre, la migration est devenue une des activités les plus lucratives pour les réseaux criminels dans toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. À cet égard, mettre fin à la traite des êtres humains doit rester une priorité absolue en 2018, comme l'a récemment souligné le Secrétaire général Guterres.

Conformément à la résolution 2282 (2016), l'Organisation des Nations Unies continue de tester l'approche axée sur la pérennisation de la paix en Gambie et au Burkina Faso dans le but de garantir une paix durable et la consolidation de ces jeunes démocraties. Un appui vigoureux de la communauté internationale au plan d'urgence du Burkina Faso permettra au pays de résister aux menaces à sa paix et à sa sécurité. La Gambie vient d'achever la première phase de sa réforme du secteur de la sécurité, et la consolidation de la démocratie progresse avec le généreux appui financier des partenaires internationaux. Toutefois, une attention

accrue aux problèmes rencontrés par les deux pays dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de la réconciliation nationale et de la justice reste nécessaire. L'ONU continue de travailler en étroite coordination avec l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne et d'autres partenaires à cet égard.

Le respect des droits de l'homme et de l'état de droit est une base fondamentale pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement. C'est pourquoi je me félicite tout particulièrement de la nouvelle loi adoptée par le Burkina Faso sur les défenseurs des droits de l'homme et de la loi récemment adoptée par l'Assemblée nationale gambienne portant création d'une commission nationale des droits de l'homme. Au Nigéria, la création d'une commission judiciaire chargée d'examiner le respect par les forces armées du droit international humanitaire et le début des procédures judiciaires contre les suspects de Boko Haram doivent également être salués.

En ce qui concerne la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, les relations de bon voisinage entre les deux pays continuent d'améliorer les chances de voir cette entreprise aboutir.

La tendance à la tenue d'élections démocratiques en Afrique de l'Ouest se poursuit. On notera en particulier, que le 10 octobre et le 26 décembre, le peuple libérien s'est mobilisé en masse pour élire pacifiquement un nouveau Président. Je félicite le peuple libérien et ses dirigeants pour avoir recouru à des moyens exclusivement légaux pour régler tous les différends de nature électorale; cela a permis de renforcer davantage les institutions démocratiques en place. La présence dans le pays de l'ancien Président nigérian Obasanjo, que j'ai accompagné en sa qualité de membre du Comité consultatif de haut niveau sur la médiation, créé par le Secrétaire général, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle le 26 décembre, a contribué au discours très digne dans lequel le Vice-Président Boakai a reconnu sa défaite et au geste magnanime du Président-élu George Weah, et a démontré une fois de plus l'efficacité de la diplomatie préventive.

Il convient désormais d'accorder une attention redoublée aux élections à venir au Sierra Leone et en Guinée. Au Togo, les partis de l'opposition continuent leurs protestations. L'absence de consensus sur la mise en œuvre des réformes constitutionnelles dans le pays pourrait menacer la tenue des élections législatives et locales prévues cette année. Je continue de collaborer étroitement avec le Président ghanéen Nana Akufo-Addo

et avec le Président guinéen Alpha Condé, également Président de l'Union africaine, afin de contribuer au règlement de l'impasse entre le Gouvernement et l'opposition, dans le respect de la Constitution togolaise, des meilleures pratiques démocratiques régionales et du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Alors que nous rendons hommage à la Présidente sortante du Libéria, M<sup>me</sup> Ellen Johnson-Sirleaf - dont le mandat arrive à expiration après 12 années passées à la tête de son pays - pour les services qu'elle a rendus à son pays et à l'ensemble de la région, en particulier au cours de sa présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, il nous faut redoubler d'efforts pour promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions et aux postes de direction et faire en sorte que les jeunes de la région soient solidement placés au cœur des politiques de développement.

Enfin, je voudrais souligner que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel reste fermement résolu à continuer d'appuyer les efforts visant à consolider la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, conformément à son mandat, et se félicite vivement de l'appui constant que lui apporte le Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Tanoh-Boutchoué** (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire prend note avec grand intérêt du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (S/2017/1104), S. E. M. António Guterres, à qui elle réitère son soutien dans ses efforts inlassables de promotion de la paix et de la sécurité durables dans le monde en général, et en particulier en Afrique de l'Ouest et au Sahel en particulier.

Mon pays félicite par ailleurs son Représentant spécial, M. Mohamed Ibn Chambas, pour son brillant exposé qui, s'il situe le Conseil sur les progrès accomplis depuis la publication du rapport du Secrétaire général en juin 2017, nous édifie davantage, par la même occasion, sur les nombreux défis sécuritaires et humanitaires persistants, qui fragilisent de plus en plus les fondements de la paix et de la stabilité dans une région déjà éprouvée par d'énormes difficultés socioéconomiques. Ces progrès observés au plan de la gouvernance politique sont porteurs d'espoir, car

ils s'inscrivent dans des processus irréversibles de transformation profonde de nos sociétés, qu'il appartient au Conseil d'accompagner par un soutien constant au dialogue et à la résolution pacifique des différends en cours dans certains États de la région.

En dépit des progrès enregistrés de manière générale en Afrique de l'Ouest, mon pays demeure préoccupé par la prévalence des menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme violent dans la région et leurs liens avérés avec la criminalité transnationale organisée, les trafics de tous ordres, notamment ceux des migrants, de la drogue, des armes, et la traite d'êtres humains. Ces phénomènes sont exacerbés par la pauvreté et le chômage, particulièrement celui des jeunes dans les zones où l'État peine à assurer pleinement ses fonctions régaliennes.

La recherche de solutions durables à tous ces problèmes ne nous offre d'autres alternatives que de conjuguer nos efforts dans le cadre d'une approche holistique coordonnée, permettant d'amoindrir les fortes dynamiques qui alimentent les menaces à la paix et à la sécurité. Pour ce faire, il faudrait, du point de vue de la délégation ivoirienne, agir sur trois niveaux.

D'abord, au niveau politique et stratégique, où nous devons accentuer la mise en cohérence des mécanismes visant notamment à renforcer la sécurité, la gouvernance politique et la démocratie en cours dans la région ouest-africaine et au Sahel. À ce propos, il nous paraît indispensable de tirer le meilleur profit de l'avantage comparatif des organisations régionales, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont les interventions successives en Guinée Bissau, au Mali, au Burkina Faso et en Gambie, ont donné la pleine mesure de leur capacité en matière de prévention et de gestion des crises internes dans ces pays.

Au Libéria, pays voisin de la Côte d'Ivoire, la tenue pacifique des récentes élections présidentielles et le transfert démocratique du pouvoir qui s'en est suivi nous font espérer que le pays a définitivement tourné la page de la décennie de crise politico-militaire pour en écrire une nouvelle pleine d'espoir et pouvant permettre à ce pays frère de poursuivre la consolidation de la paix retrouvée et son développement socioéconomique.

Il nous plaît ici de féliciter tous les acteurs politiques et le peuple libérien pour le bon exemple donné à l'Afrique en général et à la région ouest-africaine en particulier. Il appartiendra plus que jamais

à la communauté internationale, dans la perspective du départ de la Mission des Nations Unies au Libéria, prévue pour le mois de mars 2018, d'appuyer davantage les efforts du Gouvernement libérien et des organisations de la société civile du pays en vue de consolider les gains de la transition démocratique dans cet État et de parvenir à une pérennisation de la paix et de la réconciliation indispensables au développement socioéconomique de la nation libérienne.

Tout aussi importante est la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont l'approche multisectorielle innovante, ainsi que la mise en cohérence des initiatives régionales devraient contribuer davantage au renforcement de la sécurité et accroître la résilience des États et des populations de la région aux crises. Toutefois, le succès de cette stratégie reste, faut-il le souligner, tributaire de la matérialisation des engagements pris par tous les partenaires, y compris les pays de la région ainsi que les bailleurs de fonds internationaux.

Ensuite, sur le plan opérationnel, il est important de poursuivre les efforts actuels visant à coordonner et à instaurer une synergie d'action entre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) face aux groupes terroristes organisés qui disposent de moyens d'action de plus en plus puissants et sophistiqués. Je me réjouis à cet effet de l'adoption le 8 décembre 2017 de la résolution 2391 (2017) qui définit le cadre d'un soutien logistique et opérationnel de la MINUSMA à la Force conjointe du G5 Sahel, dont le renforcement des capacités logistiques et opérationnelles est une condition essentielle du succès dans l'atteinte de ces objectifs.

Dans cette même dynamique et conformément aux recommandations du cinquante-deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abuja, au Nigéria, le 15 décembre 2017, la Côte d'Ivoire appelle de tous ses vœux à la mise en place de mécanismes de financement prévisible et durable de la Force conjointe du G5 Sahel. Elle souhaite vivement que les engagements pris lors des conférences des donateurs à Berlin et à Paris soient aussi tenus afin de réunir les fonds indispensables à son opérationnalisation en mars 2018.

Mon pays salue également les efforts qui sont déployés par les pays participant à la Force multinationale mixte, qui ont permis de réduire les moyens opérationnels et la présence géographique de

Boko Haram, même si les informations faisant état du retrait de contingents d'un pays majeur de la région demeurent une préoccupation.

Enfin, au troisième niveau, il faudrait envisager l'appui à un développement économique et social inclusif des États de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment dans les zones rurales, où la jeunesse, en proie à la pauvreté et au chômage, constitue pour les groupes armés un vivier de recrutement de combattants. La Côte d'Ivoire salue donc le lancement de l'Alliance pour le Sahel, qui entend fédérer toutes les initiatives visant à promouvoir le développement de la région du Sahel.

Je voudrais, pour clore mon propos, rappeler la nécessité d'une synergie d'action entre les pays et les institutions régionales d'Afrique de l'Ouest, du Sahel et des Nations Unies en vue de l'instauration d'une paix durable et d'un développement inclusif. Cette synergie permettra de résoudre les causes profondes des conflits dans la région. En tout état de cause, ma délégation reste convaincue qu'en dépit d'un contexte régional particulièrement difficile, l'UNOWAS demeure un outil important en matière de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest et au Sahel. À cet effet, et en parfaite collaboration avec les autres membres du Conseil de sécurité, la Côte d'Ivoire apportera à l'UNOWAS l'appui indispensable à la réalisation des objectifs communs du Conseil, à savoir la préservation de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion du développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**M. Skoog** (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui et je salue le travail extrêmement important qu'il accomplit. À cet égard, il a décrit aujourd'hui les progrès très encourageants enregistrés dans la région. Je sais qu'avec discrétion et délicatesse, il a contribué à un grand nombre d'entre eux, et pour cela je lui rends hommage. Encore une fois, je l'en remercie.

Les bureaux régionaux des Nations Unies ont un rôle important à jouer dans la réalisation de l'ambition du Secrétaire général et, avec l'appui du Conseil, dans les efforts visant à placer la prévention au cœur de nos travaux. Comme nous l'avons entendu, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) continue de s'acquitter d'un certain nombre de tâches préventives importantes, notamment en usant de ses bons offices. L'UNOWAS joue un rôle critique en contribuant à l'analyse stratégique intégrée

des possibilités, des risques et des défis auxquels sont exposées les autorités nationales et locales dans leur quête de paix durable. Il me semble que M. Chambas a décrit nombre de ces facteurs aujourd'hui. Je tiens à souligner que nous appuyons fermement cette action, que nous aimerions voir reproduite dans d'autres régions.

Un conflit dont on empêché l'éclatement fait rarement les gros titres, et les victoires passent souvent inaperçues. Cependant, si des tensions politiques persistent dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, il importe de reconnaître les faits encourageants qui se produisent et les réformes en cours dans la région, notamment au Libéria, en Gambie et au Burkina Faso, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Le Conseil et l'ONU doivent saisir les possibilités d'aider la région à consolider les pratiques démocratiques et à pérenniser le développement et la croissance économiques. L'UNOWAS a également un rôle important à jouer à cet égard.

Je vais prendre une minute pour reparler du Libéria, comme l'a fait mon collègue ivoirien. Il me semble extrêmement important de féliciter ce pays pour le processus électoral pacifique, transparent, libre et régulier qui vient de se terminer. Nous reconnaissons l'appui important fourni par la région et l'ONU, notamment l'ancien Président nigérian Obasanjo et encore une fois le Représentant spécial, M. Chambas. C'est avec plaisir que nous continuerons à fournir un appui au Libéria, qui avance vers une nouvelle étape de son développement, notamment par l'intermédiaire de la Commission de consolidation de la paix.

Alors que nous demandons à l'UNOWAS de faire plus – notamment à l'appui des processus de transition des missions de maintien de la paix vers des contextes sans missions au Libéria et en Côte d'Ivoire et à l'appui des efforts régionaux de lutte contre le terrorisme, et ainsi de suite –, nous devons également veiller à ce que les ressources nécessaires soient mobilisées pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions.

Un grand nombre des problèmes auxquels sont confrontés les pays de la région – le terrorisme, la criminalité transnationale, les crises humanitaires, la concurrence croissante pour s'approprier des ressources rares, notamment du fait des changements climatiques – n'ont cure des frontières nationales. Seules des approches durables et globales qui prennent en compte les causes profondes des conflits et de l'instabilité dans la région, ainsi que les liens entre ces problèmes, permettront de trouver des solutions à long

terme. La coopération entre l'UNOWAS et les autres organisations régionales crée le potentiel nécessaire pour développer ce type d'approches. La décision prise au Sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en décembre, à savoir que la CEDEAO et l'UNOWAS examineraient en commun l'influence de l'évolution des parcours de transhumance sur les conflits potentiels entre éleveurs et agriculteurs et les dynamiques de conflit dans toute la région, est un bon exemple de cette coopération.

Pour terminer, je tiens à remercier de nouveau le Représentant spécial de son exposé et à l'assurer que nous continuerons de l'appuyer fermement.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à saluer la convocation de cette séance et à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé sur la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le Pérou apprécie en particulier l'action menée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) en tant qu'outil *sui generis* d'action efficace, en particulier en matière de prévention. Sa vision de portée régionale et son caractère global le dotent d'une capacité particulière à se mobiliser, notamment en tant que mécanisme souple qui est en mesure de s'adapter aux divers problèmes qui se posent dans la sous-région.

Dans le même temps, le Bureau constitue une plateforme appropriée pour coordonner les efforts et alliances régionaux et sous-régionaux qui luttent contre les menaces transfrontières complexes à la paix et à la sécurité dans la région, tout en promouvant le plein exercice des droits de l'homme et une perspective d'égalité des sexes dans le cadre des processus de prévention et de consolidation de la paix. Compte tenu du fait que divers acteurs internationaux reconnaissent le rôle fondamental que joue le Bureau, nous tenons à souligner trois domaines d'action efficaces qui témoignent de son fort potentiel.

Premièrement, dans le domaine de la diplomatie préventive, le Pérou estime que l'UNOWAS se démarque en particulier par sa capacité à agir comme un agent actif de la prévention des conflits. Ses activités de suivi et d'alerte rapide ont contribué à apaiser les tensions et à proposer des solutions politiques pacifiques dans plusieurs États. Il convient en particulier de mentionner ses activités de médiation et ses bons offices, qui ont permis d'éviter l'apparition ou l'aggravation de crises politiques. Ces capacités doivent être renforcées et appuyées.

Deuxièmement, dans le domaine de la promotion du développement et du renforcement des institutions, c'est précisément la capacité de l'UNOWAS à voir le contexte général qui lui a permis d'accomplir un travail exceptionnel de coordination avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et diverses organisations régionales, par exemple, pour la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Le Pérou estime que cette approche multidimensionnelle peut contribuer à la réalisation des objectifs communs que sont l'instauration d'une gouvernance sans exclusive dans la région et la création de programmes de promotion du développement. L'autre objectif de l'UNOWAS auquel nous attachons de l'importance, c'est le renforcement des institutions politiques afin de les rendre plus efficaces et transparentes. De même, il convient de souligner la décision récente prise par l'UNOWAS et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale de collaborer et de renforcer la coopération et l'aide dans le bassin du lac Tchad. Il s'agit d'une vision partagée, essentielle et extrêmement urgente, qui vise à remédier aux conditions de vie difficiles de la population dans la région.

Troisièmement, en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, sur la base du cadre d'agencement susmentionné qui englobe plusieurs organisations africaines, l'UNOWAS a démontré son efficacité à contribuer, dans le cadre de cette approche horizontale, à lutter contre la grave menace que posent les actions de Boko Haram. Le Pérou salue notamment les programmes de réinsertion qui ont été élaborés avec des personnes associées à ce groupe terroriste, mais aussi les actions visant à soutenir la lutte contre l'impunité grâce au renforcement des institutions judiciaires chargées de poursuivre les membres de ce groupe. La contribution que l'UNOWAS sera en mesure d'apporter à la lutte contre la criminalité transnationale organisée, qui, dans de nombreux cas, fournit un appui financier au terrorisme, sera également importante dans le cadre de ces efforts.

Pour terminer, nous reconnaissons les avantages liés à la présence de ce bureau dans la sous-région, mais soulignons combien il est important qu'il dispose des ressources nécessaires pour s'acquitter de ses importants travaux. Nous nous félicitons également des initiatives complémentaires, telles que l'Alliance pour le Sahel, lancée en 2017 sous l'égide de l'Union européenne, avec

la participation de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du Programme des Nations Unies pour le développement.

**M. Llorentty Solíz** (Bolivia) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé. Nous apprécions son travail et ses efforts au quotidien.

Le travail des missions politiques spéciales représente un outil important qui permet d'élaborer des stratégies de consolidation et de pérennisation de la paix. Dans le cas de l'UNOWAS, le travail qu'il accomplit en application de son mandat et, bien sûr, dans les domaines de la diplomatie préventive, de la bonne gouvernance, de la protection des droits de l'homme, des bons offices, de la médiation politique et de la facilitation du dialogue est essentiel. Nous souhaitons également souligner et appuyer les efforts qu'il déploie pour promouvoir la participation active des femmes aux processus politiques, de paix et de sécurité.

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'excellente coordination entre la mission et les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui lui permet d'encourager les dirigeants des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à poursuivre les réformes politiques, institutionnelles et dans le domaine de la sécurité. À cet égard, nous saluons l'extraordinaire processus électoral qui s'est tenu au Libéria à la fin de l'année dernière dans un environnement pacifique, crédible et stable, et félicitons le peuple libérien d'avoir démontré son attachement à la démocratie au travers d'un événement aussi important. Nous insistons sur ce cas, car il montre que les processus de réconciliation fondés sur un dialogue politique sans exclusive, le consensus et le rapprochement entre les parties sont fondamentaux et favorisent le renforcement d'une paix viable et durable.

Nous saluons, par ailleurs, les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous sommes convaincus que la contribution et l'engagement des pays du Sahel, des organisations régionales et sous-régionales et des pays coopérants seront indispensables à son exécution et à l'obtention de résultats durables qui permettront de résoudre les problèmes de sécurité, de renforcer la stabilité politique et socioéconomique et de promouvoir un développement global. La Stratégie

devrait aider des pays comme le Mali, qui se trouve toujours dans une crise grave en raison des politiques de changement de régime en Libye. C'est pourquoi il est indispensable d'identifier les causes profondes de l'instabilité et des conflits. Dans ce contexte, la Bolivie réaffirme son rejet énergique des politiques interventionnistes et d'ingérence, qui déstabilisent et compromettent la paix et la sécurité internationales.

Nous encourageons également les États membres de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) à continuer d'œuvrer au déploiement et à l'opérationnalisation définitive de leurs forces. Étant donné que la coopération de l'ONU, par l'intermédiaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, et de l'Union africaine sera déterminante, nous appelons à la conclusion de l'accord technique entre l'ONU, l'Union européenne et le G5 Sahel, conformément à la résolution 2391 (2017).

Malgré ces efforts importants, nous sommes préoccupés par la situation toujours complexe que connaissent certains pays de la région, dont les peuples sont confrontés à des défis colossaux, notamment dans le domaine de la sécurité, tels que la criminalité transfrontalière, la traite d'êtres humains, la traite de migrants et le trafic de drogues et d'armes. Il s'agit là de quelques-unes des conséquences des conflits qui ont une incidence négative sur la population civile et le développement dans la région, auxquelles il faut ajouter le fléau du terrorisme. La Bolivie condamne avec force toutes les formes de violence et d'actes criminels qui portent atteinte aux populations civiles, en particulier le terrorisme, qui constitue une agression injustifiable et l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales dans toutes ses formes et manifestations. Nous insistons sur la pleine mise en œuvre de la résolution 2349 (2017) sur la lutte contre les groupes terroristes, notamment Boko Haram et Daech.

Boko Haram reste présent dans la sous-région, ce qui a de lourdes conséquences. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2017/1104), entre juin et septembre 2017, il y a eu 156 attaques attribuées à ce groupe terroriste, dont 100 ont été perpétrées au Nigéria et cinq au Niger, faisant près de 300 morts, pour la plupart des femmes, sans même parler des enlèvements abjects de filles et de garçons à des fins atroces. À cet égard, nous saluons les efforts coordonnés de l'UNOWAS, de la Commission du bassin du lac Tchad et de la Force spéciale mixte multinationale pour élaborer une stratégie de lutte contre Boko Haram. Tous les efforts

que le Conseil de sécurité et l'ONU déploient pour éliminer le terrorisme doit pouvoir compter sur le plein appui de leurs membres et viser à traduire en justice les responsables de ces crimes afin qu'ils puissent faire l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions.

Nous ne pouvons manquer de mentionner l'inquiétante situation humanitaire que connaît la population de la sous-région, dans laquelle 5 millions de personnes ont été déplacées – 2 millions dans la région du bassin du lac Tchad – sans compter le chiffre astronomique de 30 millions de personnes qui sont exposées au risque d'insécurité alimentaire, dont 4 millions d'enfants souffrant de malnutrition. Nous encourageons la communauté internationale en général à continuer à fournir un appui technique et une coopération économique et humanitaire et à faire tous les efforts possibles pour aider les populations les plus vulnérables.

Enfin, la Bolivie réaffirme son plein appui à l'architecture régionale et sous-régionale pour le règlement des conflits en Afrique. Nous considérons qu'il est essentiel que la vision africaine soit prise en compte dans la mise en œuvre de chacune des initiatives visant à la pacification définitive du continent. Nous encourageons les Gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel à poursuivre le processus de stabilisation dans la région dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des États.

**M<sup>me</sup> Gregoire Van Haaren** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Comme d'autres avant moi, je voudrais remercier chaleureusement le Représentant spécial Mohamed Ibn Chambas du rôle déterminant qu'il joue en Afrique de l'Ouest. Ses bons offices, que ce soit en Gambie, au Libéria ou au Togo, ont contribué à apaiser les tensions et à stabiliser les pays et la région. M. Chambas a signalé plusieurs faits encourageants, mais des problèmes considérables subsistent. Un appui international soutenu doit être fourni afin de promouvoir la stabilité. Nous considérons que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) est un élément essentiel de ce soutien. Je voudrais mettre l'accent sur trois aspects importants de la valeur ajoutée que l'UNOWAS apporte à la sécurité et à la stabilité de la région, à savoir la prévention des conflits, la coopération transfrontière et la coordination.

Le premier aspect, c'est la prévention des conflits. Le Conseil de sécurité a fait de la prévention des conflits la priorité de l'UNOWAS, et à juste titre. Un an après un changement de pouvoir turbulent, la Gambie



est sur la bonne voie. Au Togo, le Représentant spécial du Secrétaire général a collaboré avec l'Union africaine et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest pour encourager les parties prenantes nationales à participer à un dialogue indispensable sur la réforme constitutionnelle. Au Libéria, l'UNOWAS a joué un rôle important dans la tenue d'élections pacifiques. La Sierra Leone constituera le prochain test pour le bilan encourageant de l'Afrique de l'Ouest en matière de démocratie.

La démarche multidimensionnelle des objectifs de développement durable constitue le moyen de prévention par excellence. Dans la région du lac Tchad, par exemple, les effets de la pénurie d'eau et des changements climatiques constituent quelques-unes des causes profondes des conflits. La réalisation des objectifs de développement durable, et en particulier de l'objectif 6, garantirait l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Proposer des solutions innovantes pour aider les agriculteurs habitant le long de la frontière nigérienne à avoir accès à l'eau dont ils ont besoin pour cultiver et assurer leur subsistance permettrait de remédier en grande partie à la fragilité de la région. Mais en attendant, l'alerte rapide, la réaction rapide, le recours aux bons offices et la consolidation de la paix – autant d'activités menées par l'UNOWAS – seront toujours d'une importance cruciale dans de telles situations et dans d'autres pays. Par conséquent, nous encourageons le Représentant spécial à poursuivre ses importantes activités en matière d'alerte rapide et nous sommes prêts à appuyer par exemple l'organisation de missions conjointes d'alerte rapide avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Deuxièmement, je voudrais souligner l'importance du « C » concernant la coopération en matière de sécurité pour les questions transfrontalières, notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la traite et les flux migratoires illégaux. La région du lac Tchad est également un bon exemple à cet égard. Les pays de la région ont créé la Force multinationale mixte pour relever les défis posés par Boko Haram. Toutefois, cette grave menace subsiste et ils ont du mal à régler le problème des ressources. Je salue les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour appuyer les mesures prises sur le plan diplomatique, humanitaire et de la sécurité pour faire face aux actes de violence de Boko Haram visant les civils. Toutefois, ce processus doit être pris en charge par les pays touchés.

Le Royaume des Pays-Bas note avec satisfaction que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a réaffirmé la nécessité d'adopter une approche globale et appelle à une stratégie régionale coordonnée pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement. Les initiatives prises au niveau régional pour promouvoir cette approche globale méritent le plein appui du Conseil. Nous souhaiterions que l'on accorde une attention particulière à la situation du bassin du lac Tchad dans le prochain rapport du Secrétaire général et que des informations spécifiques soient fournies à ce sujet, y compris des analyses d'alerte rapide.

Cela m'amène au troisième « C », à savoir la coordination. Nous ne parviendrons pas à des résultats satisfaisants en Afrique de l'Ouest et au Sahel sans une coordination efficace, aussi bien avec nos partenaires qu'au sein du système des Nations Unies. L'UNOWAS incarne véritablement cette idée. J'en veux pour exemple le rôle qu'il joue pour faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il permet de réduire les chevauchements d'activité, assure la liaison entre le terrain et le Siège et rassemble les parties prenantes. C'est exactement ce qu'il faut faire en ce moment où les acteurs et les initiatives se multiplient.

Un autre exemple est la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Elle ne peut atteindre ses objectifs que si la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali apporte un soutien opérationnel et logistique indispensable; si des contributions financières indispensables sont mises à disposition au moyen d'un mécanisme international bien coordonné; si le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est à même d'apporter un appui adéquat au cadre de respect des droits de l'homme applicable à cette Force; et si l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime facilite le renforcement la coopération entre la Force, la police et le secteur de la justice pénale. Ce ne sont là que quelques-unes des conditions nécessaires.

Pour terminer, la prévention des conflits, la coopération régionale et le renforcement de la coordination sont des conditions essentielles pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et favoriser un développement pacifique et inclusif. Grâce à la portée de son action et à sa mission, l'UNOWAS joue un rôle catalyseur important en Afrique de l'Ouest et peut attirer promptement l'attention du Conseil sur les défis émergents à la stabilité de la région. Nous devons

en faire le meilleur usage possible et veiller à ce qu'il dispose des moyens financiers nécessaires.

Je voudrais réitérer notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, à titre personnel, et à l'UNOWAS, en général, pour leurs efforts soutenus et leur leadership.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La délégation de la République de Guinée équatoriale salue la présence de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) parmi nous aujourd'hui.

Tout en félicitant et en remerciant le Secrétaire général pour son rapport semestriel complet et détaillé (S/2017/1104), que vient de nous présenter M. Chambas, je voudrais tout particulièrement exprimer au Représentant spécial notre satisfaction et nos remerciements pour l'excellent travail qu'il accomplit, en dépit de multiples défis et menaces qui subsistent dans cette région, du fait des groupes terroristes et des extrémistes violents, de la criminalité transnationale organisée, notamment la traite d'êtres humains et le trafic de drogue, sans oublier les attaques asymétriques persistantes perpétrées par des groupes armés dans le nord et le centre du Mali. En outre, le rapport du Secrétaire général fait état de la crise humanitaire qui a été provoquée par la résurgence des attaques de Boko Haram en juin dernier, qui ont provoqué le déplacement de plus de 2,5 millions de personnes dans la région du bassin du lac Tchad, ainsi que d'une crise alimentaire grave qui touche environ 500 000 personnes dans cette région.

Compte tenu de ces situations, et tel qu'il est ressorti de l'exposé que nous venons d'entendre, la communauté internationale doit apporter de toute urgence un appui décisif à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel mise en place par le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger, ainsi qu'à la Force multinationale mixte composée du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria. Ces forces doivent être dotées des moyens nécessaires pour lutter efficacement contre ces groupes terroristes.

Il convient également de mentionner les incidences négatives et déstabilisatrices des changements climatiques dans plusieurs zones de la région, notamment sur l'élevage et la production agricole, ce qui provoque de graves tensions dans certains pays de la région. En effet, la désertification entraîne l'émigration

et la transhumance des éleveurs, source de tensions et d'insécurité dans ces pays.

En dépit de ce tableau alarmant que je viens de dresser, la République de Guinée équatoriale se félicite de l'excellent travail accompli par l'UNOWAS face à ces défis, qui explique pourquoi son mandat a été renouvelé à plusieurs reprises et la pleine confiance dont il jouit s'agissant de ses capacités d'analyse, d'alerte rapide et de mobilisation des agents étatiques et non étatiques dans la région pour consolider les progrès démocratiques et contrer les menaces à la paix et à la stabilité nationales. C'est dans ce contexte que la République de Guinée équatoriale salue et promeut l'esprit de la Déclaration de Praia sur les élections et la stabilité en Afrique de l'Ouest, pierre angulaire de l'action de l'UNOWAS.

Dans cette optique, nous exprimons notre satisfaction face aux évolutions positives dans la région, en dépit des menaces et des défis actuels. Je pense notamment à la croissance économique dans l'ensemble de la région, aux progrès réalisés dans le cadre du processus de réforme, notamment dans le secteur de la sécurité en Gambie et au Burkina Faso, et à l'élection présidentielle qui vient de se tenir au Libéria, qui a été couronnée de succès. C'est dans cette perspective que la République de Guinée équatoriale lance un appel à la communauté internationale en général et à l'UNOWAS pour qu'ils accordent leur attention et leur appui à la Guinée-Bissau afin de trouver une voie de sortie appropriée et une solution définitive à la situation politique que connaît actuellement ce beau pays, doté d'abondantes ressources, grâce à un dialogue sans exclusive des acteurs politiques nationaux.

Pour terminer, je voudrais appeler une fois de plus l'attention sur les menaces terroristes qui pèsent non seulement sur les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, mais aussi sur l'Afrique centrale ainsi que sur les autres régions de l'Afrique et du monde. Je pense notamment aux groupes terroristes mercenaires composés de ressortissants de divers pays de la sous-région qui se sont infiltrés sur le territoire de la République de Guinée équatoriale durant la dernière semaine de décembre dans le but de perpétrer des attaques terroristes et de déstabiliser le Gouvernement. Face à cette situation, la communauté internationale et les Nations Unies doivent faire preuve de vigilance et contrôler ces groupes qui sèment l'insécurité et l'instabilité dans plusieurs pays de notre région.

**M. Alemu** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement de la présence du Représentant

spécial du Secrétaire général, M. Chambas, et tenons à le remercier de son exposé complet sur la situation en Afrique de l'Ouest, la région du Sahel et le bassin du lac Tchad, ainsi que sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) au cours des six derniers mois. Nous apprécions à sa juste valeur la contribution considérable qu'apporte M. Chambas en s'acquittant de sa très lourde responsabilité à l'égard de ces régions clefs de l'Afrique. La Suède, les Pays-Bas et d'autres ont salué l'action de M. Chambas, et nous partageons leur point de vue.

Nous prenons note de l'évolution générale de la situation et des tendances dans ces régions, ainsi que de la mise en oeuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous appuyons le rôle que le Représentant spécial du Secrétaire général continue de jouer ainsi que ses bons offices à l'appui des efforts de pérennisation de la paix dans la région, en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux, en promouvant l'instauration de consultations politiques nationales inclusives, la mise en place de réformes constitutionnelles et démocratiques et l'organisation d'élections transparentes et pacifiques. Dans le cadre de ces efforts, nous devons toujours garder à l'esprit que la collaboration entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est d'une importance critique, comme cela a été amplement démontré lorsqu'elle a permis d'assurer une transition pacifique et sans heurt en Gambie, transition dans laquelle le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, a joué un rôle clef.

J'en ai terminé de mes remarques liminaires et je voudrais maintenant faire quelques observations axées sur quelques-unes des grandes questions politiques, humanitaires et de sécurité mises en avant dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/1104). En ce qui concerne la politique et la gouvernance, nous nous félicitons de la tenue d'élections présidentielle et législatives pacifiques au Libéria, qui marquent une étape importante dans les efforts du pays pour édifier une démocratie pérenne. Cependant, tout en célébrant cet événement et cet accomplissement, nous ne pouvons, comme l'a souligné le représentant de la Côte d'Ivoire tout à l'heure, ignorer que le pays a grand besoin d'une coopération et d'un appui efficaces de la communauté internationale pour garantir la viabilité de ses institutions démocratiques. Non seulement ces institutions ne se construisent pas en un jour, mais elles doivent également être étayées par des progrès dans les secteurs économique et social afin de répondre aux besoins de la société.

En revanche, les tensions politiques au Togo suscitées par l'amendement de la Constitution du pays sont une source de préoccupation. Nous appuyons les efforts des dirigeants de la région pour tenter d'aider les parties prenantes nationales à parvenir à un règlement pacifique de la crise politique. Il est impératif ici de veiller à ce que la paix relative qu'a connue le pays ne soit pas considérée comme acquise. C'est la raison pour laquelle tous les secteurs de la société ont la responsabilité de contribuer à faire en sorte que le changement se fasse pacifiquement et que la situation ne devienne pas incontrôlable.

S'agissant des tendances observées en matière de sécurité dans l'ensemble de la région, il est clair que cette dernière demeure confrontée à des problèmes de sécurité multiples et complexes, notamment les menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme violent, au trafic de drogue et à d'autres formes de criminalité transnationale organisée. Tous ces éléments ont été explicités par M. Chambas. La visite effectuée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le bassin du lac Tchad en juillet et la tenue de la première conférence régionale pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad en novembre de l'année dernière ont de fait constitué des évolutions majeures. Toutefois, nous sommes préoccupés par le retrait des soldats tchadiens de la Force multinationale mixte au Niger et par ses incidences sur l'action de la Force, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général. Les circonstances entourant ces événements devront être examinées sérieusement en vue de remédier aux facteurs qui pourraient en être à l'origine. La contribution du Tchad ne saurait être prise à la légère. Il est indiscutable que son absence ne sera pas sans conséquences.

D'autre part, la visite du Conseil de sécurité dans la région du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) en octobre; l'adoption de la résolution 2359 (2017) et de la résolution 2391 (2017) sur la Force conjointe du G5 Sahel; et la réunion plénière de haut niveau qui s'est tenue à Paris afin de mobiliser l'appui en faveur de la Force sont des faits encourageants. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général sur la nécessité de compléter ce qui est fait sur le plan de la sécurité et dans le domaine militaire, que ce soit au Sahel ou dans le bassin du lac Tchad, pour remédier à la crise au Sahel par des initiatives en faveur du développement, ainsi que sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit pour prévenir les tensions et la violence, lutter contre la pauvreté et l'exclusion, accroître la résilience des institutions et des communautés et bâtir des sociétés pacifiques et inclusives. Il ne fait pas de doute que l'insécurité alimentaire généralisée,

les déplacements forcés, les changements climatiques et la vulnérabilité chronique aux épidémies continuent d'affecter les populations dans l'ensemble de la région, comme nous l'avons vu de nos propres yeux durant notre visite au Sahel et dans la région du bassin du lac Tchad l'année dernière.

Dans ce contexte, nous pensons que l'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est déterminante pour faire face à ce défi. Bien que la réponse humanitaire ait été renforcée en 2017, le défi humanitaire reste considérable, d'où la nécessité d'un engagement et d'un appui renforcés et soutenus de la part de la communauté internationale. La poursuite de la coopération et du partenariat entre les gouvernements de la région, l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine, la CEDEAO, le G5 Sahel, l'Union du fleuve Mano, la Commission du golfe de Guinée et la Commission du bassin du lac Tchad, ainsi que d'autres, demeure indispensable pour relever les défis multiples et complexes auxquels sont confrontés les pays de la région et pour promouvoir la paix et la stabilité. Nous saluons le rôle de l'UNOWAS et les efforts constants qu'il déploie, en coopération et en partenariat avec tous ces acteurs importants, pour s'acquitter de son mandat.

Enfin, nous attendons avec intérêt de participer de manière constructive au débat sur le projet de déclaration présidentielle qui sera soumis par la Côte d'Ivoire, qui reprend le flambeau du Sénégal en tant que porte-plume sur ce dossier.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, de son exposé très éclairant sur le rapport semestriel du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et sur les dernières évolutions en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel. Pour faire court, je dirai que nous apprécions grandement le rôle important que jouent M. Chambas et l'UNOWAS dans la prévention des conflits dans cette vaste région, et que la coopération avec les acteurs régionaux et sous-régionaux est vitale si nous voulons susciter des changements concrets. Ces efforts de collaboration ont abouti aux résultats politiques et économiques positifs qu'on a pu observer récemment en Afrique de l'Ouest.

Dans cet ordre d'idées, nous appelons l'UNOWAS à poursuivre son travail en faveur du renforcement de la stabilité post-électorale et à suivre très attentivement les

prochaines élections à travers la région. La fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et de la Mission des Nations Unies au Libéria va venir compliquer davantage l'action de l'UNOWAS, en particulier à la lumière de la menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et ses liens avec la criminalité transnationale organisée. Nous sommes profondément préoccupés par l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés provoqués au sein de la population civile par la violence liée aux activités terroristes.

Le Kazakhstan appuie sans réserve les initiatives régionales visant à contrer ces menaces par le biais de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte, et félicite les partenaires internationaux d'avoir mobilisé un soutien financier pour ces initiatives et d'avoir fourni une aide humanitaire aux populations affectées. Nous sommes d'avis que l'approche militaire et l'assistance humanitaire doivent aller de pair avec les efforts de développement, être mises en œuvre de façon intégrée et bien coordonnée, et être renforcées par un financement durable à long terme. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de recalibrer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et d'élaborer une approche intégrée pour la région du bassin du lac Tchad.

À cette fin, nous recommandons que tous les organes et programmes de l'ONU concernés opèrent de façon coordonnée pour accroître l'efficacité de l'aide fournie par l'ONU sur le terrain et d'en assurer une gestion plus transparente, notamment en prenant des mesures pour lutter contre la corruption et en utilisant plus efficacement une aide au développement et humanitaire en train de rétrécir, en vue d'adopter une approche harmonisée en Afrique et dans ses sous-régions.

Le Kazakhstan continuera d'œuvrer de concert avec les autres membres du Conseil et avec les acteurs clefs afin de trouver le moyen d'instaurer une paix durable en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 10.*